

Living Lab INCa : Lab Agora, un outil de mise en relation des acteurs de la lutte contre les cancers !

Le Living Lab de l'INCa lance sa plateforme Lab Agora, un outil de mise en relation des acteurs de la lutte contre les cancers ! Son objectif est de faciliter le rapprochement entre des porteurs de projet et de potentiels contributeurs qui souhaiteraient mettre leur expertise au profit de la lutte contre les cancers. Il est conçu pour les patients, les aidants, les professionnels de santé et du médico-social, les entrepreneurs, toutes personnes porteuses de projets innovants en cancérologie et/ou qui souhaiteraient y contribuer.

En savoir plus

Appels à projets INCa : promouvoir la coordination des acteurs dans le cadre des cancers de mauvais pronostic

Le présent appel à projets vise à la mise en place de sites expérimentateurs, précurseurs à des organisations généralisées en matière de coordination des parcours. L'ambition est de

permettre au système de santé de proposer des parcours de soins optimisés aux patients atteints de cancer de mauvais pronostic, grâce à la mobilisation et la coordination des acteurs de la ville et de l'hôpital. Il s'intéresse plus particulièrement à agir pour répondre aux trois enjeux prioritaires : raccourcir les temps de diagnostic et de mise en traitement, éviter les ruptures de parcours et retours en urgence, intégrer précocement les soins palliatifs.

L'INCa publie donc cet appel à projets (AAP) pour identifier des sites expérimentateurs souhaitant développer de nouvelles modalités de coordination des parcours. Cet AAP a pour objectif d'accompagner des établissements de santé, ayant une autorisation de traitement du cancer, à expérimenter et promouvoir, dans leurs territoires la coordination des acteurs hospitaliers et de ville dans le cas spécifique des cancers de mauvais pronostic.

Un prestataire, choisi par l'Institut, est chargé d'accompagner et de suivre les candidats sélectionnés pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Le prestataire est présent pour les assister en maîtrise d'ouvrage, et permettre aux professionnels expérimentateurs de se concentrer sur leur expertise et leur apport de fond. Le prestataire amène des méthodes et des outils de gestion de projet, et se charge de la coordination et animation des temps d'échanges. Ce prestataire organise également la capitalisation de ces expérimentations et la production de fiches de bonnes pratiques qui seront par la suite diffusées à l'ensemble du territoire national pour permettre aux établissements non expérimentateurs d'intégrer « clés en main » les processus nécessaires à l'optimisation des parcours.

Date limite de soumission : 21 novembre 2022 – 16h00

Formation en ligne : se former aux soins palliatifs

Parce que la vie doit continuer face à la maladie grave et la fin de vie : formez-vous aux soins palliatifs. Ce cours va permettre aux participants de :

- Comprendre l'origine, la législation et l'univers des soins palliatifs
- Connaître les lieux d'accompagnement et les pratiques des soins palliatifs
- Se former pour devenir bénévole en soins palliatifs
- Approfondir ses connaissances en soins palliatifs
- Développer une réflexion sur les questions complexes et éthiques autour des soins palliatifs

Description

Savez-vous que 70% des personnes ayant besoin de soins palliatifs n'y ont pas accès ? Connaissez-vous vos droits en matière de santé ? Avez-vous déjà entendu parler des directives anticipées ? Trop de personnes souffrent physiquement et psychologiquement alors qu'elles pourraient bénéficier d'un accompagnement médical et humain adapté.

Ce MOOC à l'initiative de l'ASP fondatrice et du CREI

Bientraitance et Fin de vie doit permettre à tous : médecins, soignants, aidants, bénévoles, grand public, de prendre conscience des enjeux liés aux soins palliatifs, de développer des connaissances et d'améliorer ses pratiques. Il aborde de nombreux aspects des soins palliatifs : les acteurs, les lieux d'intervention, les pratiques, les enjeux économiques, sociétaux et philosophique, le cadre législatif...

Le MOOC est composé de 6 modules et d'une cinquantaine de vidéos de 5 à 10 minutes réalisées avec des experts des soins palliatifs pour un total de 18 heures. Les cours seront disponibles jusqu'au 14 octobre 2022.

En savoir plus

Affiche INCa pour les pharmacies : test de dépistage du cancer colorectal

L'INCa vient de mettre à disposition des pharmacies proposant le test de dépistage colorectal une nouvelle affiche : « Le dépistage m'a sauvé la vie ».

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL
« LE DÉPISTAGE
M'A SAUVÉ LA VIE. »
JEAN, 62 ANS

RETIREZ ICI
VOTRE TEST



De 50 à 74 ans, le dépistage du cancer colorectal
est recommandé tous les 2 ans.

Pour en savoir plus, parlez-en avec votre pharmacien ou rendez-vous sur e-cancer.fr



(cliquez sur l'affiche pour la télécharger)

Anticancéreux oraux : fiches mises à jour juillet 2022

Mise à jour du 30 juillet 2022 :

Deux autres anticancéreux oraux viennent d'être mis à jour, il s'agit de :

- HYCAMTIN® – topotecan
- XALUPRINE® – mercaptopurine

Article original du 20 juillet 2022 :

Notre page avec les fiches médicaments des anticancéreux oraux vient d'être actualisée.

Voici les fiches concernées :

- BOSULIF® – bosutinib
- INLYTA® – axitinib
- LYNPARZA® – olaparib
- XTANDI® – enzalutamide

N'oubliez pas qu'il suffit de cliquer sur le titre d'une colonne pour trier les fiches médicaments par date de mise à jour, nom de spécialité pharmaceutique ou DCI.

Aller sur la page Fiche médicaments

Rapport annuel 2021 de l'INCa : Innover, accélérer, déployer

L'année 2021 est une étape importante dans la lutte contre les cancers avec l'annonce du lancement de la Stratégie décennale le 4 février. Elle marque le début d'un nouveau chapitre de la lutte contre les cancers et un engagement renouvelé de l'ensemble des acteurs. Avec près d'un tiers des actions de la Stratégie déjà engagées, sur les 234 qu'elle comporte, l'année 2021 place l'innovation, au service de tous, au cœur de son action. Parallèlement à ces nouveaux défis, l'Institut national du cancer a poursuivi et amplifié les actions initiées dans le cadre des précédents Plans cancers.

Dans son rapport d'activité, l'Institut présente les actions phares menées en 2021. Il propose un format original à double entrée permettant d'identifier les nouvelles actions, liées à la Stratégie, et celles relatives au renforcement et à l'amélioration des dispositifs déjà existants.

Télécharger le rapport annuel 2021 de l'INCa

Guide INCa – Patients atteints d'un adénocarcinome colorectal

L'INCa vient de mettre à disposition des professionnels de santé pour la prise en charge des patients porteurs d'un adénocarcinome colorectal. Il porte plus particulièrement sur les indications des tests moléculaires en vue de la prescription de traitements de précision.

En voici le résumé :

La caractérisation moléculaire de la tumeur est désormais un critère déterminant dans le choix de la stratégie thérapeutique, en particulier pour les cancers colorectaux. Elle permet de restreindre la prescription d'un certain nombre de traitements aux seuls patients susceptibles d'en bénéficier et ainsi de réduire le nombre de traitements inutiles, toxiques et coûteux. La multiplication des biomarqueurs, de natures différentes, et le nombre croissant des AMM et des essais cliniques conditionnés à la recherche d'un biomarqueur rendent la stratégie de testing complexe. Il faut pouvoir rechercher l'ensemble des biomarqueurs qui permettront aux patients d'avoir accès à la meilleure prise en charge possible et de ne pas induire de perte de chance, dans un délai compatible avec cette prise en charge, tout en optimisant l'utilisation de la quantité de tissu tumoral disponible.

Ces recommandations présentent la stratégie de tests à mettre en place chez les patients atteints d'un cancer colorectal pour une prise en charge optimale à tous les stades de la

maladie.

Télécharger le guide

Source : [INCa](#)

ReSP-Ir : Appels à projets de recherche en soins primaires interrégional 2022

L'appel à projets de recherche en soins primaires 2022 est ouvert en IdF.

Les soins de santé primaires ou « soins de premier recours » se concentrent sur la promotion de la santé, la prévention des maladies et des blessures, les soins et la gestion de la santé.

Ils interviennent dans 8 domaines :

- Information et éducation
- Promotion de bonnes conditions alimentaires et nutrition
- Approvisionnement en eau saine et mesures

d'assainissement

- PMI et planification familiale
- Vaccination et lutte contre les maladies infectieuses
- Prévention et contrôle des endémies locales
- Traitement des maladies et lésions
- Fournitures en médicaments essentiels

Selon l'Article L1411-11 du code la santé publique :

L'accès aux soins de premier recours ainsi que la prise en charge continue des malades sont définis dans le respect des exigences de proximité, qui s'apprécie en termes de distance et de temps de parcours, de qualité et de sécurité. Ils sont organisés par l'agence régionale de santé conformément au schéma régional de santé prévu à l'article [L. 1434-2](#). Ces soins comprennent :

1. La prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement et le suivi des patients ;
2. La dispensation et l'administration des médicaments, produits et dispositifs médicaux, ainsi que le conseil pharmaceutique ;
3. L'orientation dans le système de soins et le secteur médico-social ;
4. L'éducation pour la santé.

Les professionnels de santé, dont les médecins traitants cités à [l'article L. 162-5-3](#) du code de la sécurité sociale, ainsi que les centres de santé concourent à l'offre de soins de premier recours en collaboration et, le cas échéant, dans le

cadre de coopérations organisées avec les établissements et services de santé, sociaux et médico-sociaux.

En savoir plus

Cancers du poumon : une étude pour déterminer l'efficacité de la radiothérapie post-opératoire

Les cancers du poumon non à petites cellules constituent la forme majoritaire des cancers bronchiques. De mauvais pronostic, ils font aussi peser un grand risque de rechute sur les patients qui en sont atteints. Or, pour compléter l'arsenal thérapeutique contre ces cancers à un stade localement avancé, l'administration d'une radiothérapie post-opératoire faisait débat depuis des années. L'essai clinique LungART a démontré l'importance de ne pas rendre systématique ce traitement, même à ce stade.

Cet essai a été conduit grâce au financement d'un appel à projets Programme hospitalier de recherche clinique en oncologie (PHRC-K), piloté par l'Institut national du cancer. Il a regroupé 501 patients à travers 5 pays de 2007 à 2018. Il constituait une étude européenne randomisée de phase III [ce type d'étude vise à comparer un traitement standard à un nouveau traitement afin d'en évaluer l'efficacité, NDLR]. Ses résultats ont été présentés lors des congrès de la Société

européenne d'oncologie médicale (ESMO) en 2020 et 2021, avant de faire récemment l'objet d'un article dans [The Lancet Oncology](#).

L'INCa a interrogé le Dr Cécile Le Péchoux, oncologue radiothérapeute à Gustave Roussy, qui est promoteur de cette étude.

[Lire l'interview](#)

Montée en charge du Plan France Médecine Génomique 2025

Le Plan France Médecine Génomique 2025 vise à intégrer la médecine génomique en France dans un continuum soin-recherche chez les patients atteints de maladie rares, de prédispositions génétique aux cancers et/ou de cancers (adultes, enfants et adolescents) afin de leur offrir un accès au séquençage du génome complet pour une prise en charge diagnostique et thérapeutique plus personnalisée.

Retrouvez plus d'informations générales sur notre page dédiée : [La médecine pan-génomique – ONCORIF](#)

Nous vous invitons à lire l'article HOSPIMEDIA concernant les améliorations en cours pour dynamiser le champ de la

cancérologie.

Lire l'article Hospimédia

Publication Unicancer – Guide européen « Pratiques et recommandations pour la prise en charge des troubles cognitifs après un cancer »

Dans le cadre de l'[iPAAC](#) (Innovative partnership for action against cancer), Unicancer vient de publier un nouveau guide avec des recommandations sur un sujet encore peu connu, mais qui touche pourtant de nombreuses personnes et donc très important à étudier : les troubles cognitifs chez les personnes ayant reçu un traitement oncologique.

Malgré la fin du traitement oncologique, de nombreuses personnes ont des symptômes et **des effets secondaires à long terme qui peuvent inclure une réduction des capacités cognitives**, notamment des problèmes d'attention et de mémoire. Ces troubles peuvent avoir des répercussions sur leur vie quotidienne après leurs traitements, ainsi que sur leur emploi, et représentent également un enjeu socio-économique pour les pouvoirs publics. Il est très important que tous les patients et (ex)patients puissent accéder à des mesures de prise en charge et d'accompagnement des troubles sur le long terme : par conséquent, une étude a été réalisée par des

experts du réseau Unicancer et Antares consulting afin de proposer **des pratiques et des outils pour améliorer la connaissance et la prise en charge des troubles cognitifs.**

La réalisation de l'étude s'inscrit dans l'action conjointe européenne [iPAAC](#) (*Innovative partnership for action against cancer*) qui vise à **soutenir les pays de l'UE dans la mise en œuvre de politiques innovantes dans la lutte contre le cancer.** Plus particulièrement, l'objectif du Work Package (WP) 4 est de construire une feuille de route pour la mise en œuvre et la durabilité de ces politiques, et l'un des enjeux majeurs identifiés par les États Membres de l'UE est celui de l'accompagnement des patients après le cancer. C'est dans ce contexte que l'Institut National du Cancer (INCa) et l'Institut de santé publique belge (Sciensano) ont lancé un appel d'offre sur cette thématique.

À destination des pouvoirs publics et de tous les acteurs concernés, le [guide qui vient d'être publié](#) synthétise les résultats de l'étude et approfondit les sujets suivants : information, identification et objectivation des troubles ; promotion des différents types de prises en charges et suivi ; retour à l'emploi ; identification et formation des professionnels ; développement de la recherche.

Composition de l'équipe projet

Le projet a été conduit par une **équipe alliant expertise méthodologique en gestion de projet et haute expertise scientifique de renommée internationale.** La coordination scientifique a été assurée par la Pr Florence Joly (oncologue – Centre François Baclesse, CLCC de Caen,

Unicancer), spécialiste de la problématique des troubles cognitifs, et celle du projet par Mme Samah Ben Abdallah (Directeur Healthcare International Partnership – Cabinet de Conseil en Santé). L'équipe d'experts scientifiques du réseau Unicancer était composée de la manière suivante :

- *Pour le Centre François Baclesse (CLCC de Caen, Unicancer) : Dr Marie Lange (Psychologue spécialisée en neuropsychologie), Mme Giulia Binarelli (Psychologue spécialisée en neuropsychologie), M. Antoine Boué (Psychologue spécialisée en neuropsychologie), Mme Mylène Duivon (Chargée d'étude) ;*
- *Pour le Centre Henri Becquerel (CLCC de Rouen, Unicancer) : Dr Johann Le Fel (Psychologue spécialisé en neuropsychologie) ;*
- *Pour Gustave Roussy (CLCC de Villejuif, Unicancer) et le CHU de Bordeaux : Dr Cécile Charles (Psychologue) ;*
- *Pour le CHU Bicêtre : De Mme Isabelle Hardy-Léger (Psychologue spécialisée en neuropsychologie)*
- *Pour la coordination Unicancer : Mme Anne-Laure Martin (Directrice des Datas et des Partenariats).*

Méthodologie et réalisation de l'étude

Compte tenu de leur expertise sur le sujet, les experts d'Unicancer ont proposé de travailler plus particulièrement sur la question des troubles cognitifs chez l'adulte après traitement d'un cancer hors système nerveux central. L'étude s'appuie sur une **méthodologie en 3 phases** : I) recherche documentaire (basée sur littérature scientifique et la littérature dite grise) et entretiens d'experts et

d'institutionnels en France, en Europe et à l'international ;
II) rédaction du guide et élaboration des recommandations ;
III) organisation d'un workshop de consensus d'experts et
d'une conférence de dissémination.

Le guide représente **une synthèse des thèmes les plus importants à prendre en compte par les pouvoirs publics** en vue d'améliorer la qualité de vie des patients après leur traitement. Il représente également **une riche ressource** intégrant des exemples de pratiques, de nombreuses références, une bibliographie, des contacts, des exemples de documents de travail... Les pratiques et ressources identifiées ne sont pas exhaustives, mais la réalisation de l'étude a démontré l'intérêt et la nécessité de pouvoir proposer cette première approche au niveau européen et national.

Un guide européen à exploiter et décliner dans chaque pays membre et par chaque acteur

Le travail a été intégré dans le rapport final d'iPAAC, qui **servira de base à l'élaboration de nouvelles actions de lutte contre le cancer au niveau européen**. Mais avant tout, ce guide se veut être pratique et vise à être utilisé par l'ensemble de la communauté concernée par la problématique dans chaque État Membre. Sont ainsi concernés : les pouvoirs publics européens et nationaux ; les professionnels de santé ; les établissements de santé ; les institutionnels ; les associations de patients et les patients eux-mêmes et leur entourage.

C'est par une vision et une approche décloisonnée que les auteurs de cet ouvrage espèrent contribuer à **l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de cancer**. Plus particulièrement en France, ce guide peut être utilisé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de la Stratégie décennale de lutte contre cancer, notamment s'agissant de l'organisation des soins de support ou encore dans le cadre du maintien et de la **réinsertion des patients atteints de cancer dans l'emploi**.

Les auteurs du guide tiennent à remercier l'INCa et Sciensano pour avoir permis la réalisation de cette étude riche et importante, ainsi que l'ensemble des experts français européens et internationaux consultés, pour la qualité de leurs contributions. Sans eux cette étude n'aurait pas été possible.

Consulter le guide (en anglais)

Source : [Unicancer](#)

Prévention des risques

solaires : « L'ombre, c'est l'endroit le plus cool de l'été ! »

À la veille des vacances d'été, l'Institut national du cancer lance une nouvelle campagne d'information sur les risques solaires : « L'ombre, c'est l'endroit le plus cool de l'été ! ». Elle a pour objectif d'alerter la population, et en particulier les parents, sur les dangers d'une exposition excessive au soleil pendant l'enfance et ses répercussions sur la survenue des cancers de la peau à l'âge adulte.

Alors que les coups de soleil de l'enfance font les cancers de la peau de l'adulte, **seulement 12 % des parents connaissent ce risque pour leurs enfants**. C'est ce que montrent les résultats d'une étude menée par BVA en mai 2022 pour l'Institut national du cancer. L'étude révèle également que les idées reçues persistent, notamment sur les gestes de protection les plus efficaces contre les dangers des rayonnements UV.

Pour renforcer l'information des parents, et plus largement de l'ensemble de la population, et leur rappeler les gestes de protection efficaces pour leurs enfants, **l'Institut déploie une nouvelle campagne d'information sur l'ensemble de la période estivale : « L'ombre, c'est l'endroit le plus cool de l'été ! »**. À travers ce message, il met en lumière le premier geste de prévention efficace contre les risques liés aux rayonnements UV, responsables des cancers de la peau : **rechercher l'ombre** dans toutes les activités de plein air et à veiller de ne pas s'exposer au soleil.

Ce message sera relayé en radio tous les week-ends dès le 9 juillet et jusqu'au 14 août. Un affichage dans 5 000 cabinets et les maisons de santé, sur l'ensemble du territoire, en juillet et août, ainsi que des publications sur les réseaux sociaux de l'Institut viendront renforcer le dispositif d'information. Autant d'occasions de rappeler les risques d'une exposition excessive au soleil dans l'enfance et de rappeler les gestes à adopter pour protéger la peau des plus petits.



LES CANCERS DE LA PEAU EN CONSTANTE AUGMENTATION DEPUIS 30 ANS

Avec plus de 100 000 nouveaux cas chaque année, **les cancers de la peau sont les cancers les plus fréquents** en France. La forme la plus agressive, le [mélanome](#), a vu son nombre de cas multiplié par 5 entre 1990 et 2018 pour atteindre 15 500 nouveaux cas par an.

80 % des cancers de la peau sont liés à des expositions excessives au soleil. Les cabines UV, qui contrairement aux idées reçues ne préparent pas la peau au soleil, sont, quant à elles, responsables chaque année de 380 cas de mélanomes.

Appliquer les gestes de protection dès l'enfance permet de réduire le risque de développer un cancer de la peau à l'âge adulte.

UNE ENQUÊTE QUI POINTE LA MÉCONNAISSANCE DES FRANÇAIS FACE AUX RISQUES SOLAIRES

Les résultats d'une étude BVA, menée en mai 2022 pour l'Institut, indiquent que **seulement 12 % des parents identifient l'enfance comme une période plus à risque pour la peau en cas d'exposition au soleil.**

Or, jusqu'à la puberté, la peau est plus fine et le système pigmentaire immature, ce qui la rend plus vulnérable aux effets cancérogènes des rayons UV. Il est même recommandé de **ne pas exposer les enfants de moins de 3 ans aux rayons UV.**

L'étude montrent également que certains gestes, et notamment les plus efficaces, ne sont pas correctement identifiés dans la population française et plus particulièrement chez les parents. Ainsi, 58 % d'entre eux pensent que l'application régulière d'une protection solaire, avec un indice élevé, suffit à se protéger efficacement des méfaits du soleil.

Les gestes de protection contre les rayons UV sont :

1. Rechercher l'ombre au maximum et ne pas s'exposer aux heures les plus chaudes (de 10h à 14h en Outre-mer et de 12h à 16h en métropole)
2. Se couvrir : porter des habits longs et amples, un chapeau à bords larges et des lunettes de soleil avec filtre anti-UV
3. Protéger les parties découvertes du corps avec de la crème solaire indice SPF50, à renouveler toutes les 2h

GRAND MERCREDI, PARTENAIRE DE L'INSTITUT POUR SENSIBILISER LES ENFANTS

Cette année encore, l'Institut national du cancer et Grand-Mercredi, premier site dédié aux grands-parents, s'associent pour sensibiliser les enfants aux risques solaires. Un nouveau [cahier de vacances ludique](#) entièrement dédié à la **prévention du risque solaire et des cancers de la peau** est édité. 200 000 exemplaires de ce cahier seront distribués gratuitement aux enfants dans 7 grandes gares, les clubs de plage Mickey, les Villages vacances en France et les villages clubs et hôtels Miléades.

Source : [INCa](#)